

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Procès-verbal de la 61^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mercredi 12 septembre 2018, de 18 h 30 à 21 h 30, au bureau du district scolaire, 425 rue Champlain, Dieppe.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Réal Allain
Madame France Bourque
Monsieur Michel Collette
Monsieur Gilles Cormier
Monsieur Luc Cormier
Monsieur Michel Côté
Monsieur Éric Demers
Monsieur Paul Demers, président
Monsieur Marc LeBlanc, vice-président
Monsieur Roger Martin

District scolaire francophone Sud

Madame Ghislaine Arsenault, directrice des relations stratégiques
Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Sylvie Dallaire, directrice des ressources humaines
Monsieur David Després, directeur des services administratifs et financiers
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Marie-Josée Lagacé, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Madame Charline Morrison, directrice des services à la petite enfance
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive de l'apprentissage
Madame Annick Thomas, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Willy Wilondja

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président a ouvert la séance à 18 h 30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il a remercié le vice-président de l'avoir remplacé durant son absence cet été. Il a souhaité la bienvenue à l'élève conseiller, Luc Cormier, et il a indiqué que le conseiller Gilles Cormier agira à titre de mentor pour l'accompagner durant l'année. Il a ensuite fait la reconnaissance du territoire traditionnel autochtone.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le conseiller Willy Wilondja a motivé son absence. Les membres se sont référés à l'ordre du jour figurant au cahier de la réunion. Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour avec l'accord de la majorité des membres :

- 11.3 École Saint-Paul
- 11.4 Recrutement du personnel enseignant

2018-09-12 – CED – DSFS – 628

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion avec les ajouts proposés. (France Bourque, Réal Allain)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
 2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
 3. Déclaration de conflits d'intérêts
 4. Considération et adoption du procès-verbal (6 juin)
 5. Questions découlant du procès-verbal (6 juin)
 6. Lien avec la communauté
 - 6.1 Points des conseillers
 - 6.2 Petite enfance
 - 6.3 Présentation sur l'école prototype – Mireille Bertin-Post
 7. Politiques
 - 7.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier et lieux des réunions et sessions de travail du CED
 - b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6, point 1.6.1.1)
 8. Participation publique
 - Pause
 9. Vérification du rendement du Conseil
 - a) Révision et autoévaluation de la Politique 1.4 – *Rôle de la présidence*
 10. Points d'information de la direction générale
 - 10.1 Rapport financier – DSFS
 - 10.2 Rapport financier – CED
 - 10.3 Rentrée scolaire 2018
 - 10.4 Formation des CPAE
 - 10.5 Communiqué – Test de compétences linguistiques
 - 10.6 Modifications apportées à la Politique 711 – *Environnement scolaire favorable à l'alimentation plus saine*
 - 10.7 Modifications apportées à la Politique 316 – Annexe A (secteur francophone)
-

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

- 10.8 Immigration
- 11. Points d'information de la présidence
 - 11.1 Audience – Cour d'appel
 - 11.2 Session de travail (15 septembre 2018)
 - 11.3 École Saint-Paul (*ajout*)
 - 11.4 Recrutement de personnel enseignant (*ajout*)
- 12. Points d'information de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)
- 13. Affaires nouvelles
- 14. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 15. Levée de la séance

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président a demandé si des membres avaient des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'a été déclaré.

4. Considération et adoption du procès-verbal de la 60^e réunion du CED (6 juin 2018)

2018-09-12 – CED – DSFS – 629

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 60^e réunion ordinaire du CED. (Roger Martin, Michel Collette)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (6 juin 2018)

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 60^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5 g) Prix Jean-Robert-Gauthier 2018 : Le dossier de mise en candidature de monsieur Cyrille Sippley a été envoyé à la FNCSF le 25 juin 2018 (candidature reçue).
- b) 13.5 Suivi – étude démographique pour la région de Saint-Jean : Le directeur des services administratifs et financiers est en constante communication avec le CRDE et selon le dernier courriel reçu, voici la mise à jour pour la région de Saint-Jean : L'analyse des données et du sondage est terminée, ils sont maintenant à préparer les projections. Il restera à réviser le rapport pour soumettre une ébauche d'ici la fin septembre. Pour ce qui est de la région de Moncton, ils ont reçu les dernières données de Statistiques Canada la semaine dernière et en font présentement l'analyse (migration dans la province, migrations interprovinciales, immigration, ayants droit, taux de fréquentation, par quartier). La première partie du rapport est terminée (tendances d'inscription démographique dont les quartiers). Une ébauche pourra être livrée vers la mi-octobre.

Dès qu'on recevra les ébauches des rapports, celles-ci seront présentées au Comité de planification des installations scolaires qui partagera ensuite l'information au Conseil. Si c'est le souhait des membres du Conseil, on pourrait demander à l'Institut de venir présenter les rapports.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

c) Correspondance :

- Lettre à la candidate retenue pour la bourse Paul-Charbonneau
- Lettre au candidat non retenu pour la bourse Paul-Charbonneau
- Lettre au Ministre – élève conseiller au sein du CED du DSFS
- Réponse du Ministre – nomination de l'élève conseiller pour l'année 2018-2019
- Réponse du Ministre – priorités en matière de projets d'immobilisation du DSFS
- Lettre au Ministre – plan de dépenses 2018-2019 du DSFS
- Réponse du Ministre – planification stratégique des installations scolaires
- Réponse du Ministre – plan de dépenses 2018-2019 du DSFS
- Lettre de la FCENB au CED-Nord-Est – retrait de la Fédération
- Lettre du CPAE Sainte-Anne au Ministère – Examen français 11^e

6. Lien avec la communauté

6.1 Points des conseillers

Chaque conseiller a eu deux minutes pour exprimer des préoccupations, poser des questions ou partager de l'information avec le Conseil.

Monsieur Roger Martin a mentionné sa participation, en juin dernier, à la célébration pédagogique ainsi qu'à la cérémonie de fermeture de l'école W.-F.-Boisvert Il a également participé aux collations des diplômés des écoles Carrefour Beausoleil et Régionale de Baie Sainte-Anne.

Monsieur Luc Cormier a mentionné que la FJFNB a débuté, le 5 septembre dernier, un mouvement pour le vote à 16 ans, en vue des élections du 24 septembre. Il a indiqué qu'on peut voir des affiches à plusieurs endroits et que la Fédération a aussi été active dans les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels. Cette initiative a débuté en 2014 et on souhaite qu'éventuellement le vote à 16 ans devienne réalité.

Monsieur Marc LeBlanc a mentionné sa participation à la cérémonie de remise des diplômes à Mathieu-Martin où il fut invité à prendre la parole lors de la cérémonie. Il a aussi participé à la visite des deux nouvelles écoles de Dieppe au mois d'août, en présence de Madame Antonine Maillet et ce fut très intéressant. Cependant, il s'est dit inquiet d'un trou d'eau devant l'école, qui devrait, selon lui, être entouré d'une belle clôture. En terminant, il a demandé à la directrice générale si elle pouvait expliquer pourquoi on a choisi de placer une direction intérimaire différente pour le 1^{er} et le 2^e semestre à l'école Mathieu-Martin. La directrice générale a expliqué qu'il y avait de l'intérêt pour le poste par intérim, donc des entretiens ont eu lieu avec les membres de la direction de l'école qui avaient démontré de l'intérêt pour le poste et il fut décidé de permettre à deux personnes de tenter l'expérience à la direction par intérim pour un semestre.

Monsieur Eric Demers a mentionné sa participation à la remise des diplômes de l'école Clément-Cormier au Centre J.K. Irving à Bouctouche. Il espère que tous les membres du Conseil ont passé un bel été et se dit prêt à entreprendre une nouvelle année avec un calendrier bien rempli.

Monsieur Michel Côté a tenu à souligner le travail des enseignants qui ont contribué à l'élaboration de la classe extérieure à Samuel-de-Champlain, qui est un très beau projet. Il a également participé à la remise des diplômes de cette école. Il a terminé en disant qu'on a hypothéqué le dernier endroit d'entreposage à Samuel-de-Champlain. Tous les entrepôts sont maintenant des salles d'intervention. Le manque d'espace est rendu très problématique à cette école.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Madame France Bourque a mentionné avoir participé à l'expo-chien GD Wouf à Grande-Digue qui était un bel événement. Elle a aussi assisté à la conférence internationale sur la gouvernance par politiques en Géorgie du 21 au 23 juin 2018. Elle en fera une présentation lors de la session de travail. Madame Bourque a ensuite indiqué qu'elle a pu joindre toutes ses écoles et selon son calendrier, elle sera capable d'assister à toutes les rencontres de parents de son sous-district. En terminant, elle a demandé d'avoir une mise à jour sur le dossier de la nouvelle école de Moncton. La directrice générale a répondu que dès que le comité de planification des installations scolaires sera formé, on va prévoir une rencontre la semaine prochaine afin de discuter de ce dossier, avec le nombre d'inscriptions qui est à la hausse. Elle a indiqué avoir eu une rencontre la semaine dernière avec l'ingénieur Monsieur François Godin et le directeur des services administratifs et financiers afin de faire l'analyse des chiffres à la hausse. Le comité de planification des installations scolaires se penchera sur ce dossier lors de la réunion prévue la semaine suivante. Il faudra également faire une planification à long terme pour la région de Moncton car nous aurons besoin de plus d'une école.

Monsieur Michel Collette s'est dit heureux d'entreprendre une nouvelle année avec le Conseil et souhaite une bonne année scolaire à tous.

Monsieur Réal Allain a indiqué avoir remplacé Monsieur Roger Martin à la cérémonie de graduation à l'école Secondaire Assomption de Rogersville et a aussi participé à la cérémonie de l'école L'Odysée à Moncton. Il a bien aimé son expérience et a pu noter une grosse différence entre une cérémonie avec un peu plus d'une vingtaine de finissants à une école comparativement à près de deux cents finissants dans l'autre école avec la même durée. En terminant, il revient sur la question de la nouvelle école de Moncton et en lisant la présentation de Madame Mireille Bertin-Post sur l'école prototype, il croit fermement que les nouvelles écoles qui seront construites à l'avenir devront convenir à ces nouveaux modèles d'enseignement.

Monsieur Paul Demers a mentionné sa participation à la remise des diplômes de l'école Mgr-Marcel-François-Richard. Il a ensuite souligné la journée de la bienveillance et toutes les activités qui ont eu lieu dans les écoles cette semaine en l'honneur de Becca Schofield. Il s'est dit fier de cette belle initiative et du message positif qui est véhiculé par ces gestes de bienveillance.
<http://francophonesud.nbed.nb.ca/2018/09/changer-le-monde-une-bonne-action-a-la-fois/>

6.2 Petite enfance

La directrice régionale des services à la petite enfance, madame Charline Morrison, a indiqué que la nouvelle équipe est maintenant complète. On prend le tournant pour soutenir le développement de l'apprentissage en ce qui a trait à la qualité de la pédagogie au-delà de la conformité. Dans cette nouvelle équipe qui compte 26 personnes, il y a différents rôles qui vont de l'évaluation de la qualité jusqu'au soutien du plan d'amélioration, de la pédagogie, au développement du langage, etc. Madame Morrison a participé à une retraite de deux jours avec toute l'équipe afin de faire la planification pour la prochaine année et elle a mentionné que les choses s'alignent bien. Pour ce qui est de la désignation des centres pour la petite enfance, le tout va débiter pour la région du Grand Moncton le 1^{er} novembre, afin que le premier centre de cette région soit désigné pour le 1^{er} décembre. Par la suite, ce sera au tour de la région de Miramichi jusqu'à Richibucto pour terminer dans la région de Fredericton. Toutes les garderies admissibles à devenir des centres désignés pour la petite enfance auront la chance de le devenir d'ici le 31 mars 2019. On a dû procéder par étapes étant donné la grandeur du district et il était plus efficace de diviser le territoire par région.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Le président a suggéré la possibilité que madame Morrison vienne faire une présentation plus détaillée lors d'une session de travail, si c'est le souhait du Conseil.

En terminant, la directrice générale a profité de l'occasion pour féliciter madame Morrison d'avoir réuni cette grande équipe et pour les initiatives qui ont été mises en place.

6.3 Présentation sur l'école prototype

Madame Mireille Bertin-Post, directrice de l'école Le Mascaret, a fait une présentation sur l'école prototype. Cette école entame sa deuxième année du projet pilote et madame Bertin-Post a partagé les objectifs visés en lien avec le profil de sortie de l'élève. La première année en fut une de formation tandis que la deuxième année en sera une d'expérimentation et d'indicateurs de processus. Elle a aussi partagé qu'un portail a été créé afin que les trois écoles prototypes de la province puissent partager des ressources afin de faciliter la collaboration et l'amélioration. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est à la table lors des rencontres et est à l'écoute des pédagogues. Des modifications ont déjà eu lieu au niveau des programmes d'études et elle est d'avis qu'ils sont dans la bonne direction pour atteindre les objectifs visés par ce projet pilote.

Le président a remercié Madame Bertin-Post pour la présentation.

7. Politiques

7.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier et lieux des réunions et sessions de travail du CED

Le comité ad hoc pour les lieux des réunions et l'utilisation de la technologie s'est réuni le 19 juin 2018. Un compte-rendu a été rédigé et partagé avec les membres du Conseil qui ont été invités à se prononcer sur le calendrier et les lieux de rencontres pour la prochaine année scolaire.

Monsieur Eric Demers a présenté le compte-rendu de cette réunion. Il a indiqué que les membres du comité ad hoc suggèrent de visiter les écoles autrement que par les réunions du Conseil, qui n'atteignent visiblement pas leur objectif. Cependant, certains membres du comité sont d'avis qu'il est toujours intéressant de voir les beaux projets qui se font dans les écoles. De plus, comme les bureaux du district sont censés être installés à Shediac en 2019, il est suggéré que la salle 1321, située dans les locaux de l'école Louis-J.-Robichaud, devienne la salle de réunions du Conseil de façon permanente, où on pourrait y installer de l'équipement fixe performant, avec système de caméra, ordinateur et réseau sans fil intégré.

Deux options ont donc été proposées aux membres du Conseil :

- **Option A** : Tenir toutes les réunions publiques à la salle 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud à Shediac et informer les écoles que le Conseil serait prêt à se déplacer 3-4 fois par année sur invitation de leur part; utiliser les technologies à la disposition du Conseil pour permettre la participation de personnes à distance au besoin (membres du Conseil, CPAE, présentateurs, etc.);
- **Option B** : Tenir quatre réunions par années dans les écoles (octobre, novembre, mai, juin) et les autres réunions à la salle 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud à Shediac;

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Une discussion a eu lieu autour de cette question et il fut suggéré d'explorer la possibilité que les réunions publiques soient transmises par Webdiffusion. Il fut aussi suggéré que des capsules vidéos soient préparées par les élèves et le personnel pour présenter leur école.

Des inquiétudes ont été exprimées par rapport à la participation du public aux réunions si on cesse de se rendre dans les différentes régions et aussi par rapport au fait que l'utilisation des technologies à distance pourrait ne pas être tout à fait performante dépendant le lieu où se trouve la personne qui est branchée à distance.

Le directeur des services administratifs et financiers a ensuite répondu à quelques questions.

Un membre a suggéré que le point soit discuté au Comité de la gouvernance et des politiques, lors de la révision de la Politique 1.8 – *Réunions du Conseil*.

2018-09-12 – CED – DSFS – 630

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de tenir les réunions publiques à la salle 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud à Shediac et d'utiliser les technologies qui seront installées dans cette salle pour permettre la participation de personnes à distance. Les écoles seront informées que le Conseil se déplacera 3-4 fois par année dans les différentes communautés d'écoles durant les mois d'octobre, novembre, mai ou juin et que le Conseil déterminera les lieux où auront lieu ces réunions. (Marc LeBlanc, Eric Demers)

Majorité (1 contre)

Suite à cette résolution, il fut déterminé que la réunion du mois d'octobre aura lieu à Shediac, ainsi que les réunions des mois de décembre à avril. En novembre, le Conseil se réunira à l'école Antonine-Maillet de Dieppe et en mai le Conseil visitera l'école Samuel-de-Champlain de Saint-Jean. Le lieu de la réunion de juin sera déterminé après que nous saurons quelle communauté d'écoles sera l'hôte de la Célébration 2019.

Le calendrier des rencontres sera mis à jour et envoyé au Conseil. Il sera également partagé sur le site Web.

Une discussion a ensuite eu lieu autour de la question des réunions de comités, qu'il fut suggéré par le Comité ad hoc de tenir à distance à l'aide du logiciel Adobe Connect. Il est certain que de la formation devra être offerte aux membres avant l'utilisation. Il faudra aussi faire l'achat de licences et de casques d'écoute. On souhaite aussi par ce processus éviter que des gens qui demeurent loin ne fassent pas partie des comités en raison de la distance à parcourir pour les différentes réunions. Il y aurait aussi une économie des coûts à long terme par rapport aux frais de déplacements, de repas et au niveau du temps passé sur la route.

2018-09-12 – CED – DSFS – 631

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'ajouter les technologies de communication dans le travail des comités, de faire l'achat des licences et de l'équipement nécessaire, d'offrir de la formation et qu'on débute progressivement l'expérimentation avec les différents comités. (Gilles Cormier, Michel Collette)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Pour la prochaine session de travail, celle-ci se déroulera au bureau du district à Dieppe. Pour les autres sessions de travail, ce sera à déterminer selon la disponibilité de la technologie sur place à la salle 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud à Shediac.

Un membre a soulevé la question du format des sessions de travail. Il dit avoir consulté l'ordre du jour de la prochaine session et a remarqué que c'était plutôt sous forme de session de formation et d'information. Il a mentionné préférer le format habituel et que selon lui, le Conseil n'a pas besoin de quatre sessions d'information durant l'année. Un autre membre est du même avis.

Le président a indiqué que c'était bien ce qui était prévu, mais les deux personnes qui devaient participer à cette session de travail, monsieur Léon Richard et madame Chantal Ouellette, n'étaient pas disponibles et donc ces parties ont été reportées à la session de travail du mois de novembre. Il a mentionné que pour les prochaines sessions de travail, on fera approuver l'ordre du jour par tous les membres avant de finaliser celui-ci.

b) Nommer les membres aux comités (Politique 1.6, point 1.6.1.1)

Le président demande au Conseil si les membres siégeant au Comité de la gouvernance et des politiques sont tous d'accord pour y demeurer et demande si d'autres membres sont intéressés à se joindre au comité.

Les conseillers Michel Côté et Eric Demers ont indiqué qu'ils souhaitaient changer de comité cette année pour siéger au Comité de planification des installations scolaires.

2018-09-12 – CED – DSFS – 632

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les trois membres suivants poursuivront leur travail avec le Comité de la gouvernance et des politiques pour l'année scolaire 2018-2019 : France Bourque, Roger Martin et Paul Demers. (Gilles Cormier, Michel Côté)

Unanimité

Le président demande au Conseil si les membres siégeant au Comité de planification des installations scolaires sont tous d'accord d'y demeurer et demande si d'autres membres sont intéressés à se joindre au comité.

Les conseillers Marc LeBlanc et Gilles Cormier ont exprimé le souhait de laisser leur siège à ce comité pour la prochaine année scolaire.

2018-09-12 – CED – DSFS – 633

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les 5 membres suivants fassent partie du Comité de planification des installations scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 : Réal Allain, Michel Côté, Eric Demers, Michel Collette et Paul Demers. (Michel Collette, Réal Allain)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Une première rencontre du Comité de planification des installations scolaires aura lieu le mardi 18 septembre à 19 h au bureau du district à Dieppe.

Pour ce qui est du Comité de la gouvernance et des politiques, la première réunion du comité aura lieu le 26 septembre à 17 h 30 au bureau du district à Dieppe.

8. Participation publique

Aucune participation publique.

PAUSE

9. Vérification du rendement du Conseil

a) Révision et autoévaluation de la Politique 1.4 – *Rôle de la présidence*

Tel qu'il a été convenu dans le calendrier de révision et d'autoévaluation des politiques du CED, pour les sections « méthode de gouverne » et « relations entre le Conseil et la direction générale », le Conseil a fait la révision et l'autoévaluation de la Politique 1.4 – *Rôle de la présidence*.

Le Conseil a été demandé de répondre aux trois questions suivantes :

- Est-ce que le Conseil a des questions concernant cette politique? Aucune question n'a été soulevée.
- Est-ce que le Conseil suit cette politique? Oui.
- Est-ce que le Conseil a des changements à proposer à cette politique? Au point 1.4.1 a) un membre a posé la question suivante : qu'est-ce qu'on entend par l'examen des questions? Il faudrait plutôt utiliser « ...que le Conseil s'en tienne à l'ordre du jour... » Il a ensuite été question de changements à apporter au point 1.4.2.

2018-09-12 – CED – DSFS – 634

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte la politique 1.4 telle qu'elle a été présentée avec le changement proposé au point 1.4.1 a). (Gilles Cormier, Roger Martin).

Unanimité

Une discussion a eu lieu autour de la terminologie du point 1.4.2 et il fut suggéré que ce point soit révisé par le Comité de la gouvernance et des politiques.

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Rapport financier – DSFS

Comme à chaque rentrée, en raison des contraintes de temps entre le moment où nous recevons les crédits budgétaires et la préparation des rapports, il a été impossible de présenter un rapport financier à jour.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

10.2 Rapport financier – CED

Un rapport financier en date du 31 août 2018 a été présenté aux membres du Conseil.

2018-09-12 – CED – DSFS – 636

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil accepte le rapport financier du CED en date du 31 août 2018 tel qu'il a été présenté. (Gilles Cormier, Réal Allain)

Unanimité

Un membre a demandé de faire la vérification d'un montant d'un peu plus de 6 200 \$ en manuels scolaires, qui est passé au budget, mais qui était en fait une entrée/sortie, est-ce une erreur?

10.3 Rentrée scolaire 2018

La directrice générale a dressé un bref sommaire de la rentrée scolaire 2018. Plus de 14 700 élèves ont franchi les portes des écoles du grand territoire du DSFS! Encore cette année, une augmentation du nombre d'élèves a fait en sorte que nous avons plus de 50 % des élèves francophones de la province qui fréquentent les 37 écoles du district. Beaucoup de cette augmentation se situe dans la région de Moncton. Ce ne sont pas seulement des transferts du nord de la province, mais des migrants et aussi des immigrants qui ont transféré du district anglophone vers le district francophone. Elle a aussi fait part de pépins technologiques survenus au mois d'août au niveau du transport scolaire, qui a fait en sorte que nous n'avons pu recevoir les demandes liées au transport durant quelques jours en raison d'un problème de réseau. Le problème a été réglé depuis et tout se déroule bien cette année au niveau du transport scolaire. L'équipe travaille bien et on tente de répondre aux demandes à l'intérieur de 3-5 jours ouvrables. En terminant, la directrice générale a mentionné que pour l'ouverture des nouvelles écoles de Dieppe, on n'a jamais ouvert une école où nous étions aussi prêts. Tout s'est très bien déroulé tout comme à la nouvelle école de Rogersville.

Un membre a demandé que les chiffres exacts du nombre d'élèves par école soient partagés à la prochaine réunion. Un tableau avec les statistiques au 30 septembre sera présenté au Conseil.

10.4 Formation des CPAE

Suite aux commentaires reçus lors des dernières formations des CPAE, un nouveau format sera proposé pour la prochaine année scolaire. Le District scolaire francophone Sud, en collaboration avec le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) de l'Université de Moncton, a récemment travaillé à un projet de formation en ligne pour les membres des Comités parentaux d'appui à l'école. Cette formation, qui sera disponible vers la fin du mois de septembre, réussira à familiariser les membres et les directions d'école sur les fonctions et le mode de fonctionnement des CPAE. Les CPAE qui auront d'autres besoins de formation spécifiques pourront communiquer avec la direction générale afin de recevoir l'accompagnement demandé.

Une session aura lieu avec les directions d'école pour leur expliquer le fonctionnement.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

La directrice générale a répondu à quelques questions. Un forum d'échange pourrait être disponible sur le site Web dans la section CPAE. Il fut suggéré d'avoir une discussion lors d'une session de travail sur le fonctionnement d'un CPAE car il y a beaucoup de différences d'une école à l'autre.

Il a aussi été suggéré d'envoyer un rappel aux écoles de faire parvenir à l'adjointe de la direction générale les dates des réunions de CPAE pour l'année afin de permettre aux membres du CED de prévoir à l'avance leur participation aux réunions et aussi de ne pas hésiter à demander d'ajouter un point à l'ordre du jour pour faire le partage d'informations entre le CED et le CPAE. Si vous ne recevez pas d'invitation de la part des CPAE dans les prochaines semaines, veuillez en aviser l'adjointe de la direction générale et celle-ci fera un suivi auprès de la direction d'école.

10.5 Communiqué – Test de compétences linguistiques

Dans une volonté d'assurer l'amélioration continue des programmes et des services offerts par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, la Direction de la mesure et de l'évaluation a entrepris, au cours de l'année 2015-2016, une diligente consultation qui visait la révision du Programme provincial d'évaluation des apprentissages (PPEA). Plusieurs groupes de personnes, d'intervenantes et d'intervenants en éducation, ont été invités à prendre part à cette consultation et à travailler en collaboration pour mettre de l'avant un nouveau PPEA qui tient compte des préoccupations et des besoins exprimés par le milieu et vise à faire de l'évaluation un levier de réussite. Un communiqué du Ministère a été partagé avec le Conseil.

Plusieurs recommandations ont été mises en œuvre depuis la consultation. Bien que plusieurs détails restent à préciser au cours de la prochaine année, on a été informé que l'évaluation actuelle (Français 11^e année : lecture 20 % et écriture 20 %) sera remplacée, à compter de l'année scolaire 2020-2021 par un *Test de compétences linguistiques* (TCL). Le TCL sera administré aux élèves de 10^e année et ne sera pas comptabilisé dans le résultat final de l'élève. Des résultats détaillés seront communiqués aux écoles, aux parents ainsi qu'aux élèves. L'élève qui ne réussit pas le TCL en 10^e année pourra le reprendre en 11^e année puis en 12^e année s'il y a lieu.

Pour les 2 prochaines années, les élèves de 11^e année devront seulement écrire l'épreuve de lecture de français qui comptera pour 20 % de la note finale de l'élève. L'autre 80 % proviendra de la scolarité.

L'élève conseiller a fait un commentaire en lien avec l'évaluation de mathématiques en 10^e année qui équivaut également 40 % de la note. C'est une grande préoccupation pour les élèves et ceci ajoute à leur niveau de stress. Maintenant que le test de compétences linguistiques se fera aussi en 10^e année, il est d'avis que ça va être une grosse année pour les élèves et qu'il faudrait réfléchir aux impacts sur leurs résultats scolaires. Il croit qu'il serait pertinent que l'évaluation de mathématiques 10^e année soit aussi révisée par le MEDPE.

10.6 Modifications apportées à la Politique 711 – *Environnement scolaire favorable à l'alimentation plus saine*

La version révisée de la Politique 711 – *Environnement scolaire favorable à l'alimentation plus saine* a été affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (<http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/politiques.html>).

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

Cette politique établit les exigences minimales dont l'objectif est d'instaurer un environnement scolaire plus favorable à l'alimentation saine dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick, y compris les aliments et boissons qui y sont vendus, servis ou offerts. L'objectif principal de la révision de cette politique est d'améliorer l'environnement scolaire sain dans son ensemble. Le Ministère s'est associé aux diététistes en santé publique afin d'améliorer la politique de façon à ce qu'elle reflète les plus récentes données probantes et les pratiques exemplaires en matière de nutrition en milieu scolaire.

La directrice générale a fait part au Conseil de précisions reçues du sous-ministre, à l'effet qu'on va permettre aux districts scolaires de se donner le temps de s'approprier la politique et de la travailler avec ses écoles. Aucune préoccupation majeure n'a été soulevée comme quoi la politique ne serait pas respectée dans nos écoles. Une année d'adaptation sera accordée pour intégrer cette politique au plan d'amélioration des écoles et informer les CPAE de leur implication. La directrice générale a précisé que ceci n'est pas en lien avec les boîtes à dîner des élèves.

Un membre a soulevé la question des commandites, étant donné qu'il est question de respecter la politique même au niveau des collectes de fonds et des activités dans les écoles. Cette information devra être vérifiée, mais pour l'instant ce qui était déjà en place ne sera pas changé pour cette année, à moins d'avis contraire du Ministère.

La directrice générale a invité l'élève conseiller à partager son opinion par rapport à ce sujet. Il a d'abord mentionné qu'il partage l'avis de plusieurs élèves et que selon leur point de vue, il y a une différence entre les élèves du primaire et les élèves du secondaire. Plusieurs d'entre eux sont d'avis qu'au niveau du secondaire, il serait bien de donner la responsabilité aux élèves de faire la décision de choisir une alimentation saine et au lieu d'imposer des règlements, on leur offrirait de l'éducation sur les choix santé et même voir à la possibilité d'offrir, par exemple, un cours de nutrition obligatoire. Il a utilisé à titre d'exemple, qu'un adulte en milieu de travail ne se voit pas imposer un règlement sur son alimentation et ils souhaiteraient être considérés assez matures pour faire leurs propres décisions.

10.7 Modifications apportées à la Politique 316 – Annexe A (secteur francophone)

La Politique 316 décrit les exigences relatives à l'obtention du diplôme dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Note : les secteurs francophones et anglophones ont des exigences différentes en vertu de cette politique. Deux modifications ont été apportées à l'annexe A :

- 1) En 2014, une transition s'est opérée quant aux examens provinciaux en raison de l'arrivée des parcours en mathématiques. Depuis cette transition, cette exigence a été modifiée annuellement afin de l'actualiser. Cette exigence est désormais la même pour les cohortes des finissants actuels et futurs. Le terme « Finissants de 2017 » a été enlevé de la liste des exigences relatives aux examens provinciaux.
- 2) Le nombre de cours élaborés localement qui peuvent figurer dans le calcul des crédits pour l'obtention du diplôme est passé de deux à quatre afin de donner plus de flexibilité aux écoles secondaires.

<http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/education/m12/content/politiques.html>

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

En examinant la politique, l'élève conseiller a remarqué l'exigence du cours d'éducation physique obligatoire pour obtenir son diplôme. Il a mentionné qu'il pensait que ce point avait été proposé dans le mandat de la FJFNB lors de l'AGA cette année, soit de demander un changement au niveau des cours d'éducation physique, voulant que ceux-ci deviennent optionnels et qu'on puisse plutôt engager les jeunes à bouger d'une autre façon, peut-être en ajoutant un module, par exemple dans un cours comme Formation personnelle et sociale, sur les choix de vie pour demeurer en santé. La directrice générale a indiqué que ce genre de changement est apporté par le Ministère et que la FJFNB devrait suggérer ce changement lors de forums d'échange comme le Comité consultatif provincial des programmes d'études (CCPPE).

10.8 Immigration

Durant la dernière année scolaire, des rencontres ont eu lieu avec chacun des centres d'accueil pour les immigrants et nouveaux arrivants au sein du DSFS. Une élaboration de protocole d'entente est en cours afin d'établir des collaborations de services et ainsi améliorer l'accueil et l'accompagnement des parents et des élèves immigrants et nouveaux arrivants. Ces protocoles d'ententes se veulent une clarification de notre volonté d'être partenaires et de voir à faciliter l'intégration des immigrants et de travailler avec les familles. Dans ce but, on tente présentement d'obtenir des fonds du gouvernement fédéral afin d'avoir des travailleurs d'établissement qui seraient payés par les centres d'accueil, mais qui travailleraient à l'intérieur de nos écoles. Ceci se fait déjà dans la région de Fredericton. Plus de détails seront partagés lors de la session de travail.

11. Points d'information de la présidence

11.1 Audience – Cour d'appel

Le président a fait une mise à jour du dossier. La date prévue de l'audience est le 15 novembre. Le Nord-Est sera intervenant dans cette cause et représenté par Me Doucet. Il réclame le plein droit de gestion des CED. La SANB fait également une demande d'être intervenant le 19 septembre.

Le 4 octobre aura lieu une rencontre à 18 h au bureau du district, avec Me Christian Michaud en lien avec le mémoire qui sera présenté en Cour et il répondra aux questions du Conseil.

11.2 Session de travail (15 septembre 2018)

Le sujet a été discuté au point 7.1 a).

11.3 École Saint-Paul

Le président a demandé au Conseil de se prononcer sur l'envoi d'une lettre à la communauté de Saint-Paul pour réitérer la proposition du mois de juin de poursuivre la discussion avec le comité de sauvegarde ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté, pour s'assurer que les élèves de la communauté de Saint-Paul-de-Kent continuent à recevoir une éducation de qualité en français, en tenant bien compte du volet culturel et communautaire relié à l'éducation en milieu rural francophone et en milieu francophone minoritaire.

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

2018-09-12 – CED – DSFS – 636

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre à la communauté de Saint-Paul pour réitérer la résolution du 6 juin dernier, pour entamer une discussion sur l'avenir de l'éducation dans la région de Saint-Paul. (Eric Demers, Michel Côté)

À la lumière des discussions qui ont suivi cette proposition, avant de procéder au vote, le conseiller Eric Demers a retiré sa proposition 2018-09-12–CED–DSFS–636.

2018-09-12 – CED – DSFS – 637

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de former un comité ad hoc sur les services éducatifs de la région de Saint-Paul, conformément à la Politique 1.6 – *Principes et structure des comités du Conseil*, afin d'étudier la question de l'avenir de l'éducation dans la région de Saint-Paul. (Eric Demers, Michel Côté)

Unanimité

Le président a demandé aux membres de signifier leur intérêt à faire partie de ce comité ad hoc.

2018-09-12 – CED – DSFS – 638

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que les membres du Comité ad hoc sur les services éducatifs de la région Saint-Paul seront : Eric Demers, Marc LeBlanc, Réal Allain, Gilles Cormier et Paul Demers (Michel Collette, Luc Cormier)

Unanimité

11.4 Recrutement du personnel enseignant

La situation du manque de personnel enseignant est problématique et ne semble pas s'améliorer. Le conseiller Michel Côté suggère donc que le Conseil demande une rencontre avec le Ministre afin de discuter de stratégies, incitatifs, recrutement et de voir qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer la situation. Le district ne devrait pas avoir à piger dans ses budgets pour offrir des incitatifs de recrutement. Il faudrait tenter de sensibiliser le Ministère à notre situation et voir quelles sont les solutions possibles pour améliorer ce défi.

2018-09-12 – CED – DSFS – 639

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil envoie une lettre au ministre pour ouvrir la discussion au niveau du recrutement de personnel enseignant. (Michel Côté, France Bourque)

Unanimité

CONSEIL D'ÉDUCATION, DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE SUD

61^e assemblée ordinaire

Le mercredi 12 septembre 2018

12. Points d'information de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B. (FCENB)

Le représentant de la FCENB, le conseiller Réal Allain, informe le Conseil des deux points suivants :

- La prochaine rencontre de la Fédération se tiendra les 21 et 22 septembre prochain.
- Le Nord-Est s'est retiré de la Fédération et on prévoit poursuivre le travail avec les deux autres districts francophones.

Un membre a demandé si la constitution de la FCENB permet le fonctionnement à deux districts au lieu de trois. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine rencontre.

13. Affaires nouvelles

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

14. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 10 octobre 2018 à la salle 1321 de l'école Louis-J.-Robichaud à Shediac.

15. Levée de la séance

Levée de la séance à 21 h 28.

Paul Demers
Président

Monique Boudreau
Secrétaire